



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 9 juin 2011, à 8 h 30

Salle Lafontaine, Maison du citoyen

PRÉSENCES : Renée Amyot, CSSS de Gatineau
Luc Angers, conseiller municipal
Kathleen Barrette, STO
Guylaine Beaulieu, Centraide Outaouais
Nicole Champagne, conseillère municipale
Gilles Desjardins, Directeur adjoint par intérim, Service LSDC
Denise Laferrière, conseillère municipale et présidente
Anick Fortin, Division Qualité de vie et du développement communautaire – *personne-ressource*
Pauline Fortin, Direction de la santé publique
Sylvie Girard, secrétaire
François Grenier, Québec en forme
Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau
Johanne Lauzon, CSSS de Papineau
Karl Lavoie, Chambre de commerce
Pierre Legros, CRÉO – *personne-ressource*
Paul Nicole, Division Qualité de vie et du développement communautaire – *personne-ressource*
Mélanie Sarazin, TROCAO
Mychelle Vaive, OMH

ABSENCES : Agathe Lalande, Division Qualité de vie et du développement communautaire
Martin Robitaille, UQO
Yves Lahaie (remplace Johane Paradis), Cégep de l'Outaouais
Guy Berthelotte, Service de police

INVITÉS : Paul-André Roy, consultant

1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

La rencontre débute à 9 h 02.

Madame Laferrière souhaite la bienvenue à tous les participants et présente monsieur Gilles Desjardins, directeur adjoint par intérim, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés en remplacement de monsieur Simon Rousseau comme personne-ressource de la Commission.

Les participants se présentent à tour de rôle.

Monsieur Pierre Legros demande d'ajouter à Varia le suivi du dossier de la lutte contre la pauvreté.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Guylaine Beaulieu propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par madame Renée Amyot.

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 FÉVRIER 2011

Madame Renée Amyot propose l'adoption du procès-verbal du 17 février 2011 et est appuyée par madame Kathleen Barrette.

Suivi du procès-verbal du 17 février 2011

4.1 Suivi de la Politique en développement social

Monsieur Paul Nicole rappelle aux membres que le lancement de la Politique de développement social aura lieu le 20 juin 2011, à compter de 11 h 30 à la Maison du citoyen sur la terrasse extérieure. De plus, la présentation au Comité plénier pour la répartition des ressources humaines pour la mise en œuvre de la Politique a été reportée au 14 juin.

4.2 Projet transport collectif

Ce dossier sera discuté plus tard avec la présentation du rapport rédigé par monsieur Paul-André Roy.

5. Présentation et recommandation de la Politique alimentaire de la Ville de Gatineau

Madame Anick Fortin précise que les recommandations de Politique alimentaire ont été adoptées au conseil municipal en mars dernier et, à l'unanimité par les membres du conseil, ils ont souhaité avoir un bilan d'ici un an afin de connaître l'évolution du dossier. Madame Anick Fortin précise qu'un lancement est prévu à l'automne.

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, à chaque année lors du colloque, offre des prix d'excellence aux municipalités pour des dossiers ou des projets innovateurs qui impliquent les citoyens et nous avons déposé notre candidature pour la Politique alimentaire.

6. Projet de recherche : « Communauté en santé : une approche pour agir sur les déterminants de la santé au Canada »

Sujet à discuter ultérieurement. Un bilan de ce qui a été discuté à la dernière rencontre, avec tous les membres des comités et commissions du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, sera présenté.

7. Présentation du mandat, fonctionnement et composition des membres

Sujet à discuter ultérieurement avec une présentation PowerPoint.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 AVRIL 2011

Suivi du procès-verbal du 28 avril 2011

Il n'y a aucun suivi.

4.1 Environnement bâti

Corriger Éric Robitaille pour Martin Robitaille.

Monsieur François Grenier demande, à la page 4, d'inverser « on veut les 2 derniers et c'est par les deux premiers qu'on va les atteindre. » De plus, comme il était présent, enlever son nom dans les absences.

L'adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du 28 avril 2011 est proposée par madame Guylaine Beaulieu et appuyée par madame Nicole Champagne avec les modifications apportées.

5. RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 28 AVRIL : RÉSUMÉ ET PROPOSITION

Madame Anick Fortin fait un résumé de la rencontre du 28 avril 2011 et présente les procédures internes de la Commission. (voir la présentation PowerPoint)

- La Commission se réunit un minimum de 5 fois par année. Un calendrier pour l'année 2012 sera proposé aux membres en novembre prochain.
- Concernant le droit de vote des membres, Madame Laferrière considère que la participation des membres partenaires est importante et que nous devons permettre également aux membres de voter. Elle ajoute que lors d'une recommandation, il est essentiel d'obtenir le consensus afin que le conseil municipal puisse obtenir une position claire provenant de la Commission. Advenant que les membres n'obtiennent pas de consensus, le conseil serait saisi de l'information, et ce, sans recommandation. Tous les membres sont en accord avec cette proposition.

Madame Denise Laferrière fera une recommandation au conseil afin de modifier le droit de vote pour la Commission.

Monsieur Paul Nicole rappelle aux membres que la Commission a été mandatée pour agir comme comité consultatif dans le suivi de la Politique de développement social.

Monsieur Luc Angers dit qu'il faut statuer lorsqu'il y a absence d'un membre. Madame Anick Fortin précise que malgré le fait que c'est l'organisation qui est nommée, la personne qui représente cette dernière, ne peut se faire remplacer par une autre personne à moins que le membre en question s'absente pour une longue période.

Monsieur Karl Lavoie propose qu'une lettre soit acheminée à la Ville lorsque le conseil d'administration ou la direction générale de l'organisation a identifié la personne mandatée pour siéger à la Commission. Les membres sont tous en accord avec cette proposition.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE INTITULÉ « ANALYSE PRÉALABLE À L'ÉLABORATION DU PLAN DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ ACTIVE »

Monsieur Paul-André Roy présente son rapport sur l'étude documentaire préalable à l'élaboration du plan de transport et de mobilité active. (voir le document papier)

Madame Anick Fortin précise que la dernière partie du rapport est un résumé des préoccupations et enjeux identifiés par les membres lors de la dernière rencontre de la Commission. L'objectif de la présentation est de compléter les besoins, les enjeux et les préoccupations des membres afin de bonifier le rapport qui a été rédigé dans le cadre de l'élaboration du plan de transport et de mobilité active, coordonné par le Service d'urbanisme et de développement durable.

En résumé, voici une synthèse des commentaires exprimés par les membres :

- Les gaz à effet de serre, générés par les camions de livraison, qui circulent au centre-ville, affectent la qualité de l'air et le sentiment de sécurité.
- Le rapport présente l'implication de plusieurs acteurs dans le processus de planification du transport des personnes sur le territoire de la ville de Gatineau. Il serait intéressant d'être informé également sur les orientations qui ont été mises en œuvre. À titre d'exemple, le plan stratégique de la STO pourrait être présenté afin de mieux connaître les priorités et les actions retenues.
- La sécurisation des aménagements cyclables nécessite la formation d'un comité (ou d'un groupe de travail) concernant les pistes cyclables, semblable à ce qui existait à la Ville jusqu'en 2008, afin de mieux connaître les besoins ainsi que ce qui se fait. Monsieur Gilles Desjardins précise que le Service d'urbanisme et de développement durable a invité en février ou en mars dernier, les partenaires concernés afin de relancer le comité. Madame Anick Fortin va vérifier le suivi de cette initiative.
- L'accès au transport en commun dans le secteur de Buckingham est préoccupant puisqu'il semble que plusieurs personnes n'ont pas les capacités financières (vulnérabilité) pour avoir accès aux services. Par ailleurs, il y a lieu d'étudier la mise en place d'un réseau interne de transport en commun pour les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers qui serait raccordé au réseau inter secteurs, notamment vers les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa.
- Le transport est un déterminant social important pour la population. Il contribue à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, puisqu'il facilite l'accès à l'emploi, aux loisirs, aux services de santé, etc.
- Le transport actif (vélo et marche) permet aux citoyens d'améliorer ou de conserver une bonne santé. Pour encourager le transport actif, il est important de tenir compte de l'aménagement urbain, notamment la disponibilité d'un réseau d'aménagement cyclable de type « utilitaire », pas uniquement récréatif, et sécuritaire.
- Tenir compte de trois volets liés à l'accessibilité; *l'accessibilité géographique* au transport (ex. autobus, taxibus), *l'accessibilité financière* des personnes vulnérables et *l'accessibilité temporelle*. Il est important de favoriser le partenariat avec les organismes communautaires qui interviennent directement auprès des personnes démunies. Une réflexion quant à l'appui (financement) des organismes est à faire. Une réflexion a débuté concernant la mise en place d'une tarification sociale, dont plusieurs partenaires seront interpellés. Il faut également considérer qu'un faible niveau de fréquence des voyages est défavorable à l'accessibilité.
- Important d'arrimer les projets, tels que « Mon École à pied et à vélo », mis en place par les partenaires, qui ont pour objectifs l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.
- Important de faire connaître davantage les actions entreprises et les services existants en matière de transport collectif, ainsi que de sensibiliser les automobilistes à être plus respectueux des cyclistes et des piétons. À titre d'exemple, encourager les grands employeurs à diffuser à l'interne de l'information sur les transports en commun et actifs et de mettre en place des « facilités » pour les employés se déplaçant en vélo notamment. Tenir compte des besoins spécifiques de certaines clientèles tels les aînés. (vulnérabilité financière, sentiment de sécurité, etc.).

Monsieur Paul-André Roy demande aux membres d'envoyer par courriel à madame Anick Fortin, un court paragraphe, décrivant les enjeux qu'ils souhaitent voir inscrire dans le rapport (section 18). Lors de la prochaine rencontre de la Commission, la version finale du rapport sera présentée aux membres.

Madame Kathleen Barrette demande où le dossier du Centre de gestion de déplacement en est rendu à la Ville. Madame Denise Laferrière répond que c'est toujours l'orientation de la Ville d'aller dans cette direction, mais que pour le moment c'est un projet. Madame Anick Fortin fera le suivi de cette demande.

7. COLLOQUE DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Les membres ont reçu l'information pour le colloque du réseau québécois de villes et villages en santé qui aura lieu, les 15 et 16 septembre 2011, à Sherbrooke. Le thème principal est « Comment travailler en communauté ». Il y a un budget pour rembourser les frais de participation. Les membres intéressés sont invités à contacter madame Anick Fortin pour plus de renseignements.

8. CORRESPONDANCE (DÉMISSION DE JOHANNE PARADIS)

Madame Johanne Paradis a fait part de sa démission et a reçu une lettre de remerciement. Monsieur Yves Lahaie, du CEGEP, sera la personne déléguée.

9. ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION 29 SEPTEMBRE

Le dossier transport sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre et probablement lors de la rencontre de novembre. Également, il y aura le volet du résultat du Portrait des communautés et du portrait de santé.

L'Association de santé publique, qui a élaboré un guide par rapport aux environnements favorables à proximité des écoles par rapport à la malbouffe, a fait une demande pour faire une présentation concernant le contenu de ce rapport.

10. VARIA

Suivi du dossier de la lutte contre la pauvreté

Monsieur Pierre Legros mentionne que le 19 avril et 20 mai 2011, deux journées de travail ont été tenues, avec une cinquantaine de personnes, pour l'élaboration d'un plan d'action de la lutte à la pauvreté. Il y a matière à faire un plan d'action et que les responsables sont en attente d'une aide financière. Lorsque les fonds seront disponibles, un plan d'action sera élaboré.

Madame Renée Amyot demande à monsieur Pierre Legros si les partenaires ont été nommés.

Monsieur Pierre Legros lui répond que non, ils puisque les responsables attendent de connaître les paramètres du financement. Il donnera un suivi dès qu'il aura des nouvelles.

Consultation schéma d'aménagement

Madame Anick Fortin mentionne qu'une invitation qui a été transmise à l'ensemble des comités et commissions du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, par le Service de l'urbanisme pour participer à la 2^e phase de consultation concernant l'élaboration du schéma d'aménagement. Il y avait 4 membres de la Commission qui étaient présents. Une autre rencontre (comité/travail) a été proposée vers la fin du mois d'août, considérant que l'aménagement du territoire a un impact énorme sur le plan de transport notamment. Les membres de la Commission ont un rôle important à jouer dans l'identification des besoins de la population.

Il y aura un colloque, le 17 juin au Palais des congrès, ouvert au grand public, qui sera une synthèse des réunions précédentes.

Madame Anick Fortin vérifie quand la rencontre pour les comités et commissions aura lieu.

Paroles aux membres :

Madame Renée Amyot spécifie qu'il y a actuellement une éclosion de rougeole au Québec et 90 % des cas sont dus aux gens qui ne sont pas vaccinés. Il y a une offre de service offerte, soit la ligne 8-1-1 où l'on peut obtenir des informations sur la maladie et le vaccin. Madame Amyot transmettra le communiqué de presse à madame Fortin qui l'acheminera aux membres.

Madame Pauline Fortin informe les membres que la Direction de la santé publique a présenté un mémoire, dans le cadre des consultations du BAPE, concernant le projet d'élargissement du chemin Pink.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Denise Laferrière remercie les membres. La réunion est levée à 11 h 50.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Sylvie Girard
Secrétaire

Madame Denise Laferrière
Présidente